



Caisse de Garantie de l'Immobilier

Caisse de Garantie de l'Immobilier - CGAIM - 89, rue La Boétie - 75008 Paris
Tél. : 01 44 95 22 22 - Fax : 01 44 95 22 29 - www.cgaim.fr
Société coopérative de caution mutuelle à capital variable régie par la loi du 13 mars 1917 et les textes subséquents.
Agréée par le Comité des Etablissements de Crédit en qualité de Société Financière
RCS Paris 662 028 471 - Siret 662 028 471 000 24 - n° TVA intracommunautaire FR 46 662 028 471 - Code NAF 6511 Z

ATTESTATION DE GARANTIE

2011

N° A 11751670 (Loi du 2 Janvier 1970 - Décret N° 72.678 du 20 Juillet 1972)

ATTESTE QU'UNE GARANTIE D'UN MONTANT DE ***** 120.000 €

A été donnée par elle à : PP Monsieur JANVIER Benoit
28739 N ALPES LEMAN CONSEIL
Chemin de la VORZIA

74270 MARLIOZ
FRANCE

Représentée par :

A compter du : 01/01/2011

AU TITRE DE L'ACTIVITE DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
Non Détention de Fonds

Fait à PARIS, le 07/01/2011

Le Président du Conseil d'Administration
Georges ISAAC

[Signature]

Société anonyme au capital de 938.787.416 euros



Entreprise régie par le Code des Assurances
Siège social : 87, rue de Richelieu - 75002 Paris
Allianz IARD - RCS Paris B 542 110 291

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

2011

(Loi du 2 janvier 1970 - Décret N° 72.678 du 20 juillet 1972)
L'assureur désigné ci-contre atteste que l'assuré désigné ci-après a souscrit pour son compte un contrat
d'assurance comportant des garanties au moins équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 1er septembre 1972.

ASSURE : Monsieur JANVIER Benoit
28739 N ALPES LEMAN CONSEIL
Chemin de la VORZIA

74270 MARLIOZ
FRANCE

Représentée par :

POLICE N° : 40.419.380

EFFET DU CONTRAT : DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

ACTIVITE GARANTIE : TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE
Non Détention de Fonds

Fait à PARIS, le 07/01/2011

Pour la Compagnie par délégation
Georges ISAAC

[Signature]

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.